République Française Département de la Creuse Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest Envoyé en préfecture le 10/11/2020 Reçu en préfecture le 10/11/2020

Affiché le

ID: 023-200067189-20201027-20201011-DE

2020/10/11

COMMUNAUTE DE COMMUNES CREUSE SUD-OUEST DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 27 octobre 2020 - Délibération n° 2020/10/11

<u>Objet</u>: PROPOSITION DE MISE A DISPOSITION DES SERRES INSTALLES AU LYCEE AGRICOLE D'AHUN A DES MARAICHERS POUR MAINTENIR L'OBJECTIF INITIAL DE CEATION D'UN ESPACE TEST AGRICOLE.

L'an deux mille vingt, le 27 octobre, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest s'est réuni en session ordinaire à l'Espace culturel Claude Chabrol, commune de Sardent sur la convocation en date du 20 octobre 2020, qui lui a été adressée par M. Le Président, conformément aux articles L 5211-2 et 2122-8 alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents: COTICHE Thierry – VELLEINE-DEMAY Corinne – DUBOUIS Sandrine – PACAUD Patrick – SARTY Denis – SIMON-CHAUTEMPS Franck – RIGAUD Régis – POUGET-CHAUVAT Marie-Hélène – MALIVERT Jacques – SUCHAUD Michelle – GARGUEL Karine – BOSLE Alain – LAGRAVE Annick – GAUTIER Laurent – BENABDELMALEK Clément – MAGOUTIER Gérard – DESSEAUVE Nadine - VALLAEYS Gaël – AUBERT Patrick – DUBREUIL Raymond – PARAYRE Régis – BERTELOOT Dominique – VELLARD Jean-Marc – MEYER Christian – FOUCHET Céline – MOREAU Jean-Claude – BUSSIERE Jean-Claude – BORD Jean-Jacques – DEPATUREAUX Gilles - ROYERE Joël – SALADIN Christine – LAROCHE Michel – POITOU-LE BIHAN Delphine – LAINE Joël – GRENOUILLET Jean-Yves – CALOMINE Alain – LAGRANGE Serge – PAMIES Jean-Michel – DEFEMME Catherine – CANFORA Carmine – NOURRISSEAU Pierre-Marie – GAUDY Sylvain – PICOURET Michel – GAILLARD Thierry – TRUFFINET Jean-Claude – CAILLAUD Monique – LAPORTE Martine.

<u>Etaient excusés</u>: BOUDEAU Philippe — ESCOUBEYROU Luc — VERGNE Pierre — SPRINGER Liliane — FINI Alain — FLOIRAT Myriam — DUGAY Jean-Pierre — RABETEAU Raymond — BOURDEIX Dominique — DERIEUX Nicolas — LAIGNEAU Jean-Pierre — LEHERICY Joseph — TROUSSET Patrick — AUGUSTYNIAK Jérôme — DUGUET Pierre — PATAUD Annick.

Pouvoirs:

- 1. M. ESCOUBEYROU Luc donne pouvoir à M. VALLAEYS Gaël.
- 2. M. FINI Alain donne pouvoir à M. RIGAUD Régis.
- 3. Mme FLOIRAT Myriam donne pouvoir à M. BOSLE Alain.
- 4. M. RABETEAU Raymond donne pouvoir à M. BORD Jean-Jacques.
- 5. M. BOURDEIX Dominique donne pouvoir à M. ROYERE Joël.
- 6. M. DERIEUX Nicolas donne pouvoir à M. GAUDY Sylvain.
- 7. M. LEHERICY Joseph donne pouvoir à M. SIMON-CHAUTEMPS Franck.
- 8. M. AUGUSTYNIAK Jérôme donne pouvoir à Mme DEFEMME Catherine.
- 9. M. DUGUET Pierre donne pouvoir à M. GAILLARD Thierry.

<u>Suppléances</u>: M. PICOURET Michel remplace M. TROUSSET Patrick et M. TRUFFINET Jean-Claude remplace Mme PATAUD Annick.

<u>Secrétaire de séance</u>: Mme POITOU-LE BIHAN Delphine.

En exercice	Présents	Votants			
64	47	56			
Pour	Contre	Abstention(s)	Blanc(s)	Nul(s)	Refus de vote
56	-	-	-	-	-

Envoyé en préfecture le 10/11/2020 Recu en préfecture le 10/11/2020

La Communauté de communes, en partenariat avec la Chambre d'Agricult Affiché le la Creuse, le L d'Ahun (EPLEFPA) et la pépinière 2 Cube a été à l'initiative de la création d'un

Cet aménagement sis au lycée agricole d'Ahun avait pour objectif de permettre à de futurs maraichers de tester leur activité grandeur nature en mettant à disposition l'ensemble du matériel nécessaire, acquis par la Communauté de communes, avec un accompagnement sur le volet administratif par la pépinière 2 Cube et technique par la chambre d'agriculture et Lycée).

Les équipements sont installés et malgré les nombreuses démarches effectuées depuis trois ans, aucune solution n'a pu être trouvée avec les partenaires pour leur donner une activité que ce soit dans le cadre initial ou dans les alternatives étudiées.

Par délibération en date du 11 décembre 2018, le Conseil communautaire avait décidé de conserver une partie du matériel pour les besoins du service technique de la Communauté de communes, de vendre les serres et la chambre froide à des privés (+ 82 002.73€) et de reverser les subventions réellement perçues (- 68 889,54€).

Par délibération en date du 23 octobre 2019, le Conseil communautaire, suite à la demande de la Préfète de la Creuse que ces équipements restent prioritairement dans la sphère publique (et particulièrement au lycée agricole), a décidé que la cession ne saurait être réalisée qu'à hauteur d'un maximum de 41.86% du montant HT des matériels.

A ce jour, la Communauté de communes n'a pas reçu d'engagement de la part du Lycée Agricole et de la région Nouvelle Aquitaine sur l'acquisition de ces matériels.

Considérant le besoin de développement de la filière maraîchère au regard de la crise sanitaire et qu'une formation pratique en maraichage ne peut pas être mise en place dans l'établissement (lycée agricole), la Communauté de communes propose de reprendre et d'adapter ce projet pour permettre à des porteurs de projets agricoles de lancer leur activité de maraîchage dans le cadre du plan d'action « Accueil et Attractivité ».

Objectifs poursuivis:

- Reprendre les objectifs initiaux du projet d'espace test agricole, à savoir la formation agricole.
- Structurer un réseau solidaire, innovant et engagé de producteurs locaux sur le modèle d'un club des entrepreneurs.
- Identifier CSO comme territoire d'innovation et de soutien à l'agriculture.

Cette nouvelle orientation consisterait à installer les serres directement chez les producteurs qui s'engageraient à accueillir des stagiaires en provenance notamment du lycée agricole des VASEIX (seule formation en maraichage du Limousin), des stagiaires issus des programmes portés par l'ADEAR, ou tout simplement des personnes qui souhaitent s'exercer en vue d'une reprise d'activité hors cursus de formation. Cette nouvelle étude sur l'espace test agricole fait l'objet d'un travail coopératif avec la Chambre d'Agriculture de la Creuse.

Pour suivre ce projet, un comité technique pourrait être créé pour encadrer la démarche, composé de représentants du Lycée Agricole des VASEIX, de la Chambre d'Agriculture, de la pépinière 2 Cube, de la Communauté de communes Creuse Sud-Ouest et des producteurs du territoire.

Après avoir entendu cet exposé et en avoir débattu, le Conseil communautaire :

→ valide cette nouvelle proposition d'orientation du projet d'espace-test agricole et autorise M. Le Président à poursuivre les démarches

> Fait et délibéré les jour et mois et an susdits, Au registre suivant les signatures. Pour extrait certifié conforme,

Le Président, Sylvain GAUDY.